

## Probleme de code !!

Par **laularue**, le **30/09/2015** à **18:27**

Bonjour ,

Je suis en L1 et je viens de recevoir Mon code civil LexisNexis . Seulement gros problème je viens de remarquer que c'est un code annoté ! Seulement je ne l'avais pas vue en le commandant sur Internet ! Je suppose que je n'ai pas le droit à ce type de code aux partiels... Pourrais-je le revendre facilement ?

Par **bulle**, le **30/09/2015** à **18:49**

Bonjour,

Je pense que vous pourrez facilement le revendre en effet, d'autant plus si vous avez acheté une édition récente.

Par **laularue**, le **30/09/2015** à **18:51**

Pensez vous qu'il soit plus prudent que j'achète un autre code non annoté ? En aurai-je vraiment l'utilité au partiel ?